

AVIS IMPORTANT AUX ETUDIANTS DE LA FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION

Nous informons les étudiants de la Faculté du génie de la construction que le dépôt des demandes de dérogation, reprise congé académique et reprise d'études est prolongé jusqu'au 15 octobre 2024.

Le vice-doyen
Le 08/10/2024